

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 identificateur de produit

marque commerciale	MethylTaq Plus 2X Master Mix
numéro d'enregistrement (REACH)	non pertinent (mélange)
code(s) de produit(s)	C09010012

1.2 utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

utilisations identifiées pertinentes	réservé à la recherche, non destiné à des procédures diagnostiques ou thérapeutiques.
--------------------------------------	---

1.3 renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diagenode SA
LIEGE SCIENCE PARK Rue du Bois Saint-Jean, 3
4102 Seraing
Belgique

téléphone: +32 4 364 20 50

1.4 numéro d'appel d'urgence

service d'information d'urgence	+32 4 364 20 50 ce numéro de téléphone est uniquement disponible aux heures de bureau suivantes: lun. au ven. 09:00 à 17:00 h
---------------------------------	--

centre antipoison		
pays	nom	téléphone
Belgique	Belgisch antigif centrum Centre antipoissons Belge	070 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 classification de la substance ou du mélange

classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

rubrique	classe de danger	catégorie	classe et catégorie de danger	mention de danger
3.10	toxicité aiguë (orale)	3	Acute Tox. 3	H301
3.8	toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	2	STOT SE 2	H371

pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement des effets immédiats sont à craindre après une exposition de courte durée.

2.2 éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

- mention danger
d'avertissement

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

- pictogrammes

GHS06, GHS08



- mentions de danger

H301

toxique en cas d'ingestion.

H371

risque présumé d'effets graves pour les organes.

- conseils de prudence

P260

ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264

se laver soigneusement après manipulation.

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P308+P311

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321

traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501

éliminer le contenu/récipient dans des installations de combustion industrielles.

- composants dangereux pour l'étiquetage

Tetramethylammonium chloride

2.3 autres dangers

sans importance

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 substances

non pertinent (mélange)

3.2 mélanges

description du mélange

nom de la substance	identificateur	%m	classification selon SGH	pictogrammes
Tetramethylammonium chloride	No CAS 75-57-0 No CE 200-880-8	≤ 2,5	Acute Tox. 2 / H300 Acute Tox. 3 / H311 Skin Irrit. 2 / H315 STOT SE 1 / H370 Aquatic Chronic 2 / H411	

nom de la substance	Limites de concentrations spécifiques	facteurs M	ETA	voie d'exposition
Tetramethylammonium chloride	-	-	5 mg/kg 200 mg/kg	oral cutané

pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 description des premiers secours

notes générales

ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. éloigner la victime de la zone de danger. tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. en cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. en cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

après inhalation

en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. fournir de l'air frais.

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

après contact cutané

laver abondamment à l'eau et au savon.

après contact oculaire

enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

après ingestion

rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 principaux symptômes et effets, aigus et différés

jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 moyens d'extinction

moyens d'extinction appropriés

l'eau pulvérisée, poudre BC, dioxyde de carbone (CO₂)

moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à pleine puissance

5.2 dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3 conseils aux pompiers

en cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

pour les non-secouristes

mettre les personnes à l'abri.

pour les secouristes

porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

6.3 méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

conseils concernant le confinement d'un déversement

couverture des égouts

conseils concernant le nettoyage d'un déversement

essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

méthodes de confinement

utilisation des matériaux adsorbants.

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

toute autre information concernant les déversements et les dispersions
placer dans un récipient approprié pour l'élimination. aérer la zone touchée.

6.4 référence à d'autres rubriques

équipement de protection individuel: voir rubrique 8. matières incompatibles: voir rubrique 10. considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 précautions à prendre pour une manipulation sans danger

recommandations

- mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

utilisation d'une ventilation locale et générale. utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

lavez les mains après chaque utilisation. ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

maîtriser les effets

protéger contre l'exposition externe tel(s) que
gel

- compatibilités en matière de conditionnement
seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).

7.3 utilisation(s) finale(s) particulière(s)

voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 paramètres de contrôle

cette information n'est pas disponible.

DNEL pertinents des composants du mélange						
nom de la substance	No CAS	effet	seuil d'exposition	objectif de protection, voie d'exposition	utilisé dans	durée d'exposition
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	DNEL	2,9 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	DNEL	0,4 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

PNEC pertinents des composants du mélange						
nom de la substance	No CAS	effet	seuil d'exposition	organisme	milieu de l'environnement	durée d'exposition
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	PNEC	0,6 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	PNEC	0,06 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	PNEC	6 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	PNEC	35 µg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	PNEC	3,5 µg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	PNEC	6,6 µg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 contrôles de l'exposition

contrôles techniques appropriés
ventilation générale.

mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

protection des yeux/du visage

porter un appareil de protection des yeux/du visage.

protection de la peau

- protection des mains

porter des gants appropriés. un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. en cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- mesures de protection diverse

faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. se laver les mains soigneusement après manipulation.

protection respiratoire

lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

état physique	liquide
couleur	incolore
odeur	inodore
point de fusion/point de congélation	non déterminé
point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé
inflammabilité	non combustible
limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé
point d'éclair	non déterminé
température d'auto-inflammabilité	non déterminé
température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé
viscosité cinématique	non déterminé
solubilité(s)	non déterminé

coefficient de partage

coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

pression de vapeur	non déterminé
--------------------	---------------

densité et/ou densité relative

densité	non déterminé
---------	---------------

caractéristiques des particules	il n'existe pas de données disponibles
---------------------------------	--

9.2 autres informations

informations concernant les classes de danger physique	classes de danger selon SGH (dangers physiques): non pertinent
autres caractéristiques de sécurité	il n'y a aucune information additionnelle

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 réactivité

concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles".

10.2 stabilité chimique

voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 possibilité de réactions dangereuses

pas de réactions dangereuses connues.

10.4 conditions à éviter

il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

10.5 matières incompatibles

il n'y a aucune information additionnelle.

10.6 produits de décomposition dangereux

les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

procédure de classification

la classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)

toxicité aiguë

toxique en cas d'ingestion.

- estimation de la toxicité aiguë (ETA)

oral 250 mg/kg

estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange			
nom de la substance	No CAS	voie d'exposition	ETA
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	oral	5 mg/kg
Tetramethylammonium chloride	75-57-0	cutané	200 mg/kg

corrosion/irritation cutanée

n'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

n'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

sensibilisation respiratoire ou cutanée

n'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

mutagénicité sur cellules germinales

n'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

cancérogénicité

n'est pas classé comme cancérogène.

toxicité pour la reproduction

n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

risque présumé d'effets graves pour les organes.

toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

n'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

danger en cas d'aspiration

n'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 toxicité

n'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

12.2 persistance et dégradabilité

des données ne sont pas disponibles.

12.3 potentiel de bioaccumulation

des données ne sont pas disponibles.

12.4 mobilité dans le sol

des données ne sont pas disponibles.

12.5 résultats des évaluations PBT et vPvB

des données ne sont pas disponibles.

12.6 propriétés perturbant le système endocrinien

des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles.

12.7 autres effets néfastes

des données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 méthodes de traitement des déchets

informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

ne pas jeter les résidus à l'égout. éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

traitement des déchets des conteneurs/emballages

il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR). des emballages complètement vides peuvent être recyclés. manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

remarques

veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 numéro ONU

ADR/RID/ADN	2810
IMDG-Code	2810
OACI-IT	2810

14.2 désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.
IMDG-Code	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.
OACI-IT	Toxic liquid, organic, n.o.s.
nom technique (composants dangereux)	Tetramethylammonium chloride

14.3 classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN	6.1
IMDG-Code	6.1
OACI-IT	6.1

14.4 groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	III
IMDG-Code	III
OACI-IT	III

14.5 dangers pour l'environnement

pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses

14.6 précautions particulières à prendre par l'utilisateur

les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

14.7 transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - informations supplémentaires

code de classification	T1
étiquette(s) de danger	6.1



dispositions spéciales (DS)	274, 614, 802(ADN)
quantités exceptées (EQ)	E1
quantités limitées (LQ)	5 L
catégorie de transport (CT)	2
code de restriction en tunnels (CRT)	E
numéro d'identification du danger	60

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - informations supplémentaires

polluant marin -
étiquette(s) de danger 6.1



dispositions spéciales (DS) 223, 274
quantités exceptées (EQ) E1
quantités limitées (LQ) 5 L
EmS F-A, S-A
catégorie de rangement (stowage category) A

organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - informations supplémentaires

étiquette(s) de danger 6.1



dispositions spéciales (DS) A3, A4, A137
quantités exceptées (EQ) E1
quantités limitées (LQ) 2 L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 évaluation de la sécurité chimique

des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

RUBRIQUE 16: Autres informations

indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

rubrique	inscription ancienne (texte/valeur)	inscription courante (texte/valeur)	pertinente pour la sécurité
1.1	code(s) de produit(s): K09721018/K09821018	code(s) de produit(s): C09010012	oui
1.3	renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Diagenode SA LIEGE SCIENCE PARK Rue du Bois Saint-Jean, 3 4102 Seraing Belgique téléphone: +32 4 364 20 50 e-mail: info@diagenode.com	renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Diagenode SA LIEGE SCIENCE PARK Rue du Bois Saint-Jean, 3 4102 Seraing Belgique téléphone: +32 4 364 20 50	oui
2.3	autres dangers	autres dangers: sans importance	oui

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

rubrique	inscription ancienne (texte/valeur)	inscription courante (texte/valeur)	pertinente pour la sécurité
2.3	résultats des évaluations PBT et vPvB: ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.		oui
3.2		mélanges: changement dans la liste (tableau)	oui
3.2		mélanges: changement dans la liste (tableau)	oui
9.1	aspect		oui
9.1	autres paramètres de sécurité		oui
9.1	inflammabilité (solide, gaz): non pertinent, (fluide)	inflammabilité: non combustible	oui
9.1	taux d'évaporation: non déterminé		oui
9.1		température de décomposition: non pertinent	oui
9.1		viscosité cinématique: non déterminé	oui
9.1		densité et/ou densité relative	oui
9.1	densité de vapeur: cette information n'est pas disponible		oui
9.1	densité relative: des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles		oui
9.1	viscosité: non déterminé		oui
9.1	propriétés explosives: aucune		oui
9.1	propriétés comburantes: aucune		oui
9.1		caractéristiques des particules: il n'existe pas de données disponibles	oui
9.2	autres informations: il n'y a aucune information additionnelle	autres informations	oui
9.2		informations concernant les classes de danger physique: classes de danger selon SGH (dangers physiques): non pertinent	oui
9.2		autres caractéristiques de sécurité: il n'y a aucune information additionnelle	oui
11.2		Informations sur les autres dangers: il n'y a aucune information additionnelle.	oui
12.6	autres effets néfastes: des données ne sont pas disponibles.	propriétés perturbant le système endocrinien: des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles.	oui
14.1	numéro ONU: 2810	numéro ONU	oui

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

rubrique	inscription ancienne (texte/valeur)	inscription courante (texte/valeur)	pertinente pour la sécurité
14.1		ADR/RID/ADN: 2810	oui
14.1		IMDG-Code: 2810	oui
14.1		OACI-IT: 2810	oui
14.2	désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.	désignation officielle de transport de l'ONU	oui
14.2		ADR/RID/ADN: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.	oui
14.2		IMDG-Code: TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.	oui
14.2		OACI-IT: Toxic liquid, organic, n.o.s.	oui
14.3	classe: 6.1 (matières toxiques)		oui
14.3		ADR/RID/ADN: 6.1	oui
14.3		IMDG-Code: 6.1	oui
14.3		OACI-IT: 6.1	oui
14.4	groupe d'emballage: III (matière faiblement dangereuse)	groupe d'emballage	oui
14.4		ADR/RID/ADN: III	oui
14.4		IMDG-Code: III	oui
14.4		OACI-IT: III	oui
14.7	numéro ONU: 2810		oui
14.7	désignation officielle: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.		oui
14.7	classe: 6.1		oui
14.7	groupe d'emballage: III		oui
14.7	numéro ONU: 2810		oui
14.7	désignation officielle: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.		oui
14.7	classe: 6.1		oui

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

rubrique	inscription ancienne (texte/valeur)	inscription courante (texte/valeur)	pertinente pour la sécurité
14.7	groupe d'emballage: III		oui
14.7	numéro ONU: 2810		oui
14.7	désignation officielle: Liquide organique toxique, n.s.a.		oui
14.7	classe: 6.1		oui
14.7	groupe d'emballage: III		oui
16		abréviations et acronymes: changement dans la liste (tableau)	oui
16	principales références bibliographiques et sources de données: Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges. Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2015/830/UE.transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	principales références bibliographiques et sources de données: Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges. Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE.transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	oui

abréviations et acronymes

abr.	description des abréviations utilisées
Acute Tox.	Toxicité aiguë
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADR/RID/ADN	L'accords européens relatifs au transport international des marchandises dangereuses par route/rail/voie de navigation intérieure (ADR/RID/ADN)
Aquatic Chronic	Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

abr.	description des abréviations utilisées
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
IMDG-Code	International Maritime Dangerous Goods Code
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
No CE	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne
No index	Le numéro index est le code d'identification attribué à la substance à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OACI-IT	Technical instructions for the safe transport of dangerous goods by air (instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
Skin Corr.	Corrosif pour la peau
Skin Irrit.	Irritant pour la peau
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

principales références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges. Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE.

transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

procédure de classification

propriétés physiques et chimiques: la classification est fondée sur un mélange testé.

dangers pour la santé, dangers pour l'environnement: la classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans le chapitre 2 et 3)

MethylTaq Plus 2X Master Mix

numéro de la version: GHS 2.0
remplace la version de: 04.05.2020 (GHS 1)

révision: 26.01.2021

code	texte
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

clause de non-responsabilité

ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.